



## **CAP des attachés du MEDDTL du 30 mars 2012**

Elus UNSA-UPCASSE présents :  
Cécile LABORDE, CVRH Nantes  
Nicolas MASREVERY, DREAL Aquitaine  
Stéphanie TAILLANDIER, DREAL Bretagne  
David VRIGNAUD, DDT 36  
Chloé DECARNIN, DDT 21  
Robert BAYLOCQ, DDT 38

CFDT : I MESLIER

Cette CAP exceptionnelle a été programmée dans le but d'examiner les demandes de « détachement entrant » issus de plusieurs corps d'attachés ou d'autres corps de catégorie A.

### **En bref :**

- examen professionnel d'attaché principal 2013: il est confirmé pour un écrit ( 10 septembre 2012) et des oraux programmés en novembre 2012 et une logistique « mutualisée » pilotée par le Ministère de l' Education nationale. Hors Paris, 3 centres d'examen en Province et des centres en DOM.
- CIGEM : un calendrier toujours pas clairement affiché et qui prend du retard.
- CAEDAD : une réponse sera faite à l'UNSA – UPCASSE d'ici fin avril.

A titre liminaire, un élu de l'UNSA-UPCASSE lit la déclaration suivante :

[http://extranet.unsa-upcasse.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/declaration\\_CAP\\_UNSA\\_UPCASSE\\_30\\_mars\\_2012\\_2\\_cle062719.pdf](http://extranet.unsa-upcasse.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/declaration_CAP_UNSA_UPCASSE_30_mars_2012_2_cle062719.pdf)

L'administration apporte les réponses suivantes :

### **1/ Examen professionnel d'attaché principal 2013**

Il est bien confirmé dans sa configuration actuelle ( un écrit et un oral ).

L'épreuve écrite est programmée le 10 septembre 2012. Les oraux auront lieu en novembre 2012.

Le décalage intervenu quant au déroulement de l'examen professionnel serait la conséquence de la mutualisation imposée par la DGAFP dans le cadre de la RGPP.

En l'espèce, c'est le service dédié aux examens et concours du ministère de l'éducation nationale qui a été retenu comme maître d'œuvre dans l'organisation des examens professionnels d'accès au principalat ( uniquement sur l'aspect logistique, sans interférence sur les épreuves ).

Il y aura un centre d'examen national : Paris et des centres déconcentrés : Lille, Lyon, Bordeaux et les DOM.

L'UNSA – UPCASSE s'étonne de l'absence totale d'information de l'administration sur ce projet, alors même que depuis plusieurs semaines, l'administration est interrogée sur le retard dans le lancement de l'examen 2013 !

Sur le fond, la limitation du nombre de centre d'examen risque de réduire le nombre de candidats.

La DRH annonce qu'elle a émis un avis à la DGAFP visant à limiter l'épreuve qu'à un seul oral. L'UNSA-UPCASSE dénonce l'absence totale de concertation sur ce point ! Le Ministère précise toutefois que la DGAFP n'aurait pas encore pris de décision, mais selon nos informations, l'option d'un seul oral d'admission serait bien avancée ...

Le nombre de postes n'est pas fixé, mais il devrait se situer dans le volume des années précédentes. La DRH travaille actuellement sur le l'effectif des promouvables pour fixer les postes ouverts par application du ratio fixé pour le corps ( 10 %).

## **2/ Courrier de l'UNSA – UPCASSE à la DRH : CIGEM, CAEDAD et promotions de B en A**

<http://extranet.unsa->

[upcasse.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/courrier\\_pdt\\_cap\\_aae\\_09\\_03\\_2012\\_cle643c1b.pdf](http://upcasse.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/courrier_pdt_cap_aae_09_03_2012_cle643c1b.pdf)

L'administration confirme qu'une réponse est bien en cours sera adressée d'ici la fin du mois.

L'UNSA – UPCASSE rappelle sa demande au sujet des CAEDAD et réclame des réponses de la DRH aux propositions faites par le CGED dans l'audit remis en juillet 2011 : il y a vraiment une urgence en vue de préparer la circulaire promotions de 2013 !

L'administration semble vouloir renvoyer le dossier « CAEDAD » à celui du CIGEM. L'UNSA – UPCASSE demande fermement à l'administration de ne pas tomber dans une posture d'esquive quant aux réponses attendues par rapport à la gestion des emplois fonctionnels ! La connexion des 2 sujets est incontestable et l'UNSA-UPCASSE a en pris la mesure depuis plus d'un an, mais notre organisation syndicale attend des réponses du Ministère au regard de l'état des lieux transmis et des préconisations du CGEDD.

L'administration confirme sa volonté de saisir le Ministère du Budget pour demander un nombre plus élevé de postes de CAEDAD, comme elle s'y était engagée lors de la dernière CAP, mais ne veut pas préjuger pas de sa réponse. La DRH s'engage toutefois à fournir les documents statistiques demandés sans délai.

## **3/ CIGEM des attachés**

La DRH évoque l'hypothèse d'une première réunion de travail début mai avec les organisations syndicales pour notamment présenter l'audit du CGEDD qui a été remis récemment au Secrétaire Général du Ministère.

Elle ne s'avance pas plus en détail sur un calendrier, mais pour l'UNSA – UPCASSE le 1er trimestre s'est achevé et les échéances annoncées sont incontestablement en train de prendre du retard

## **4/ Schéma des emplois et des recrutements de 2012 du MEDDTL**

La DRH apporte les explications demandées par l'UNSA-UPCASSE.

En 2012, il y aura 80 recrutements ( 50 en sortie d'IRA soit 10 % de moins qu'en 2011 ) et 30 dans le cadre des mobilités interministérielles ( détachements entrants et PNA ). Les promotions de B en A viennent en plus ( liste d'aptitude et examen professionnel à attaché).

A une question plus précise sur la tendance à la baisse du recrutement d'attachés observée depuis 2 ans, plus impactée par le « 1 sur 2 » par rapport aux ITPE compte-tenu du nombre de départs en retraite plus élevé chez les attachés, l'administration rappelle que l'ancien Ministre de l'Ecologie s'est engagée par contrat à recruter 100 ITPE sur 3 ans. Ce recrutement intègre déjà selon la DRH

une baisse de 20 % par rapport aux promotions antérieures. L'UNSA-UPCASSE relève le fait que les recrutements des autres corps que celui des ITPE contribuent donc de fait au respect annuel de cette obligation contenue dans ce contrat ... ce que n'infirmes pas l'administration.

## **5/ PFR**

La DRH renvoie aux réunions dédiées sur ce sujet. Aucun recours n'a été examiné ( probablement en mai 2012).

## **6/ Détachements entrants**

L'administration rappelle les critères de priorité choisis :

- pour les postes, l'administration intègre le taux de vacance du service, les difficultés d'attractivité à pourvoir les postes, le ciblage de postes lié aux politiques prioritaires du ministère : Grenelles ..
- pour les candidatures, les choix sont opérés par les services localement en coordination avec le chargé de missions des attachés. L'administration s'appuie sur les CV des candidats, l'adéquation profil des candidats par rapport aux postes et sur les compte-rendus d'entretien professionnel.

L'UNSA-UPCASSE demande à l'administration d'intégrer dans les tableaux présentés aux élus les critères fixés par les règles de gestion ( double publication des postes ), comme cela se faisait précédemment.

En réponse à une autre demande préalable de notre syndicat, la DRH apporte les précisions sur ce point pour l'examen de chacun des dossiers et le chargé de mission dresse un bilan du placement des lauréats de l'examen professionnel et des promus de la liste d'aptitude 2012.

Pour la LA, sur 13 promus, 4 ont eu un poste dans le cadre de la dernière CAP ( mobilité fonctionnelle ou géographique ) et 13 autres auront un projet professionnel.

Une occasion au passage pour l'UNSA – UPCASSE de signaler toute la pertinence du projet professionnel pour répondre aux besoins de compétences exprimés par les services.

Pour les 22 lauréats de l'EP, 18 ont déjà trouvé un poste dans le cadre de la dernière CAP. Le chargé de mission a examiné la situation particulière de 3 d'entre eux, eu égard, dont un en particulier qui risquait de poser un problème avec une demande de détachement entrant.

L'UNSA-UPCASSE soulève la très faible durée de poste d'un des candidats au sein de son ministère d'origine ( éducation nationale ) et demande à l'administration d'appliquer la même règle lorsqu'un agent du corps des attachés du MEEDTL avec une ancienneté similaire, souhaite prendre un poste en mobilité au sein de notre ministère ou en détachement ou en PNA à l'extérieur de notre ministère

...

L'administration convient de quelques cas qui posent question, mais renvoie sur les règles de gestion fixées par chacun des ministères : avec une harmonisation en vue dans le cadre du CIGEM ? A suivre ...

S'agissant des demandes de détachement d'agent ( analyste ou à profil informatique), le Président de la CAP retient la proposition d'organiser un concours sur titre pour répondre aux besoins des services. Pour l'UNSA-UPCASSE, le MEEDTL ne peut pas occulter cette voie de recrutement en plus des détachements entrants d'analyste.

Les 17 dossiers examinés sont donc validés. A noter que 2 dossiers qui devaient être présentés ont été retirés pour « inadéquation entre profil des candidats et poste demandé ».

L'UNSA-UPCASSE demande à l'administration de mieux communiquer sur l'état d'avancement des demandes auprès des agents.

### **7/ Questions diverses**

La chargée de mission des attachés principaux doit transmettre la liste des CFC et des derniers projets professionnels validés pour le principalat.

Prochaine pré CAP : 30 et 31 mai 2012

Prochaine CAP : 6 juin 2012